



Est-ce possible de retarder d'une semaine mon départ malgré mon

Par **poupette**, le **07/12/2010 à 22:07**

Bonjour,

J'ai donné 3 mois de préavis à mon propriétaire toutefois faisant construire, les travaux ont pris du retard et nous souhaiterions déménager une semaine plus tard que prévu.

Mon propriétaire peut-il s'y opposer ?

Que risque - t-il de m'arriver si je déménage une semaine après, malgré son refus ?

merci

Par **Clara**, le **07/12/2010 à 22:09**

Bonsoir, votre propriétaire a-t-il déjà trouvé un nouveau locataire qui prévoyait de rentrer dans les lieux ?

Par **mimi493**, le **08/12/2010 à 00:55**

Votre bailleur peut s'y opposer évidemment et si vous vous maintenez illégalement dans les lieux, il pourra exiger des dommages et intérêts en justice

Si vous n'en êtes qu'à une semaine de retard, c'est qu'il ne manque pas grand chose et donc que vous pouvez emménager sans problème (quitte à camper pendant une semaine)